

Ajaccio, le jeudi 16 octobre 2025

Implantation d'un établissement médico-social sur le site de la Miséricorde

La Ville d'Ajaccio, par l'intermédiaire de sa Société publique locale (SPL) Ametarra, officialise l'implantation de l'Association départementale de parents et amis de personnes en situation de handicap (ADAPEI) de Corse-du-Sud sur le site du futur écoquartier de la Miséricorde. Un bail à construction a été signé entre les deux parties ce jeudi 16 octobre 2025 en vue de la création d'un foyer d'hébergement, couplé à un service d'accueil de jour, dans les locaux de l'ancien internat de médecine.

Sur un terrain de 8 hectares faisant l'objet d'une concession d'aménagement confiée à la SPL Ametarra, l'ancien site de l'hôpital de la Miséricorde doit accueillir à terme un écoquartier mêlant logements, équipements publics, activités de proximité et espaces verts.

C'est dans ce cadre que l'ADAPEI de Corse-du-Sud, acteur spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, qui représente près de 400 familles, souhaite développer une **plateforme médico-sociale**, en réunissant sur un même site :

- Un **service d'accueil de jour** (SAJ), déjà en fonctionnement depuis septembre dernier.
- Un **foyer d'hébergement** pour adultes en situation de handicap.

Cet ensemble sera implanté dans les locaux de l'ancien internat de médecine, sur une surface totale de **1 800 m²**. Outre la salle dédiée au Service d'accueil de jour et des espaces communs de vie et de restauration, il comprendra **36 logements** (studios, T1 et T2 avec WC, salle de bain, kitchenette, espace de rangement et balcon), un **parking sécurisé d'une trentaine de places** et des espaces verts destinés aux activités collectives.

La proximité entre le foyer d'hébergement et le service d'accueil de jour favorise une continuité de l'accompagnement des personnes handicapées. Cela permet de mieux répondre à leurs besoins quotidiens et de faciliter la coordination des interventions professionnelles.

Réhabilitation et mise aux normes de l'ancien internat

Le bail à construction d'une durée de 30 ans, conclu entre la SPL Ametarra et l'ADAPEI de Corse-du-Sud, s'est avéré le régime juridique le plus approprié au regard du projet de réhabilitation et de mise aux normes de l'ancien internat de médecine.

Le bâtiment doit en effet bénéficier d'un **traitement thermique et énergétique**, avec notamment :

- L'installation d'une **station photovoltaïque de plus de 200 m²** sur la toiture,
- La **végétalisation des espaces extérieurs**,
- Une conception favorisant le **confort, l'accessibilité et la qualité de vie** des résidents, ainsi que de leur famille.

Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à renforcer l'égalité des chances pour tous et à favoriser l'insertion des personnes handicapées à travers l'habitat.

À propos de la SPL AMETARRA

La Société publique locale AMETARRA est chargée de l'aménagement du territoire et de la mise en œuvre de projets sur la commune d'Ajaccio, en particulier dans le domaine de l'habitat, des équipements publics et de l'aménagement urbain durable.

À propos de l'ADAPEI de Corse-du-Sud

L'ADAPEI de Corse-du-Sud œuvre depuis de nombreuses années pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle gère divers établissements et services, y compris des foyers d'hébergement, des services d'accueil de jour et des ateliers protégés, visant à offrir un cadre de vie adapté et à favoriser l'autonomie des personnes handicapées.



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

**DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse :

Direction de la communication
Stéphanie FABY - Attachée de presse
Téléphone : 06 69 15 75 17
Email : s.faby@ville-ajaccio.fr



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



Youtube : CitadAiacciuTv



citadaiacciu



@VilledAjaccio